

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

AMENDEMENT

N ° AC273

présenté par

M. Cormier-Bouligeon, Mme Essayan, M. Mis, M. Mazars, Mme Mauborgne, M. Sempastous,
M. Dombreval, M. Testé, Mme Amadou, Mme Bureau-Bonnard, Mme Firmin Le Bodo,
Mme Hérin, M. Le Fur, M. Brun et M. Chalumeau

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.